

Inscription et réinscription en doctorat

Table des matières

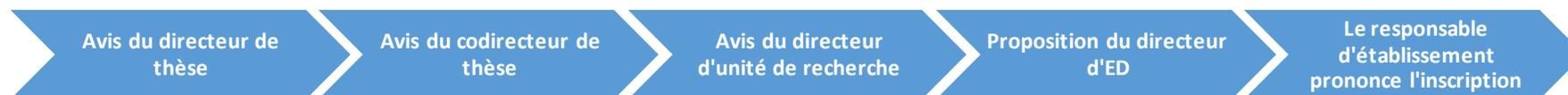
| | |
|--|----|
| Bienvenue en doctorat ! | 2 |
| Qu'est-ce qu'une École doctorale ?..... | 2 |
| Qu'est-ce que l'Université fédérale de Toulouse ?..... | 3 |
| Inscription pédagogique et inscription administrative..... | 4 |
| Pourquoi faut-il s'acquitter de droits d'inscription ? | 4 |
| Les Écoles doctorales de Toulouse | 5 |
| Les Établissement habilités à délivrer le diplôme de doctorat de Toulouse..... | 6 |
| Les différentes combinaisons ED/Établissement possibles..... | 7 |
| Comment s'inscrire en doctorat ? | 8 |
| L'inscription pédagogique :..... | 9 |
| Rencontre en présentiel à l'ED :..... | 30 |
| L'inscription administrative..... | 31 |
| Les réinscriptions en doctorat :..... | 33 |

Bienvenue en doctorat !

Ce guide doit vous permettre de comprendre le fonctionnement du doctorat en France et à vous inscrire et réinscrire en doctorat.

Il faut savoir tout d'abord que le doctorat est un diplôme qui est encadré juridiquement par l'**arrêté du 25 mai 2016 fixe le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat**. L'inscription en doctorat suit donc des règles précises : modalités d'accès, accueil scientifique, formation doctorale, etc. Cet arrêté est particulièrement important, chaque doctorant doit en prendre connaissance, car il pose le cadre légal au doctorat et délivre de précieuses informations sur le déroulé de la thèse, la soutenance de thèse, les droits et obligations du doctorant, la cotutelle internationale, les obligations des différents acteurs du doctorat, etc. <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000032587086>

L'arrêté du 25 mai 2016 dispose que « L'inscription en première année de doctorat est prononcée par le chef d'établissement sur proposition du directeur de l'école doctorale, après avis du directeur de thèse et du directeur de l'unité ou de l'équipe de recherche sur la qualité du projet et les conditions de sa réalisation ».



Ainsi, le doctorant est rattaché à une École doctorale (ED), une unité de recherche (laboratoire de recherche) et un établissement de l'Enseignement supérieur accrédité à délivrer le diplôme national de doctorat. Le doctorant est doublement rattaché : scientifiquement à une ED et à un laboratoire de recherche, et administrativement à un établissement.

Qu'est-ce qu'une École doctorale ?

Les écoles doctorales sont « sous la responsabilité des établissements accrédités à délivrer le diplôme de doctorat, elles organisent la formation des doctorants et les préparent à leur activité professionnelle à l'issue de la formation doctorale ». L'ED vérifie que les conditions scientifiques, matérielles et financières sont assurées pour garantir le bon déroulement des travaux de recherche du doctorant et de préparation de la thèse.

Ses tâches sont multiples et définies à l'**article 3 de l'arrêté** :

- Mise en œuvre d'une politique d'admission des doctorants en leur sein, fondée sur des critères explicites et publics
- Organisation d'échanges scientifiques entre doctorants et avec la communauté scientifique ; proposition d'activités de formation interdisciplinaire
- Fait en sorte que chaque doctorant reçoive une formation à l'éthique de la recherche et à l'intégrité scientifique
- Assure une démarche qualité de la formation en mettant notamment en place des comités de suivi individuel du doctorant et proposent aux encadrants du doctorant une formation ou un accompagnement spécifique
- Définissent et mettent en œuvre des dispositifs d'appui à la poursuite du parcours professionnel après l'obtention du doctorat dans les secteurs public et privé

- Contribue à une ouverture européenne et internationale, dans le cadre d'actions de coopération conduites avec des établissements d'enseignement supérieur ou des centres de recherche étrangers

L'ED est composée de personnel de gestion et d'une équipe de direction :

➤ **Le personnel de gestion :**

Il revient aux gestionnaires de vérifier chaque demande d'inscription et de réinscription en thèse, d'accueillir les doctorants, d'organiser les formations dispensées aux doctorants, etc. Ce sont des personnes ressource, qui sont essentielles dans le bon déroulé de la thèse, vous serez amenés à avoir de nombreux échanges avec elles : vérification et contrôle des éléments relatifs à la thèse, à son financement, à l'accueil dans les structures scientifiques, etc.

➤ **L'équipe de direction :**

Elle est composée généralement d'un directeur et d'un codirecteur, ou d'un directeur adjoint, le personnel de direction est conjointement responsable du fonctionnement général de l'ED. Chacun d'entre eux est chargé de façon précise des relations avec les établissements et du suivi spécifique de chaque doctorant inscrit dans son ED. Cette équipe de direction a la tâche essentielle pour les candidats à la thèse, de proposer l'inscription au responsable d'établissement. Leur nomination est définie par l'**arrêté du 25 mai 2016**. Ce sont des acteurs essentiels qui suivent les doctorants durant toute la durée de la thèse.

➤ **Le Conseil de l'ED :**

Il assiste la direction de l'ED dans sa politique scientifique et dans l'animation de l'ED. Il intervient notamment dans l'examen des candidatures de thèse, il est chargé d'adopter le programme d'actions de l'école doctorale. Il gère, par ses délibérations, les affaires qui relèvent de l'école doctorale.

En d'autres termes, l'ED constitue pour les doctorants, une instance privilégiée qui suit les doctorants tout au long de la thèse, et qui continue de suivre leur insertion professionnelle une fois devenus docteurs.

Qu'est-ce que l'Université fédérale de Toulouse ?

L'université fédérale Toulouse Midi-Pyrénées est une Communauté d'universités et d'établissements (ComUE) selon la loi relative à l'enseignement supérieur et à la recherche du 22 juillet 2013. Elle regroupe les établissements d'enseignement supérieur et de recherche ainsi que les organismes de recherche situés ce qui correspond à l'ancienne région Midi-Pyrénées. Cela permet au niveau du territoire de mutualiser certains services et compétences et également de proposer des services spécifiques pour les étudiants (Welcome Desk, Toul'Box, etc.)

À ce titre au niveau du doctorat, l'**École des docteurs de Toulouse** (collège doctoral pour le territoire), mutualise pour les Écoles doctorales de Toulouse un certain nombre de formations à destination des doctorants et notamment la formation obligatoire à l'éthique et l'intégrité scientifique qui est prévue dans l'**arrêté du 25 mai 2016**. Ce service en outre est en charge de l'observatoire du doctorat, de la plateforme Alumni (réseau des docteur.es), et d'événements les Doctoriales, ou encore l'événement pour l'emploi comme Apro'doc.

Inscription pédagogique et inscription administrative

L'inscription en doctorat comporte deux volets : **pédagogique** et **administratif**. L'école doctorale est en charge de l'inscription **pédagogique**, c'est-à-dire que c'est dans ses services que seront évaluées la qualité scientifique de votre projet de recherche et surtout l'adéquation de votre profil à ce projet. L'inscription pédagogique s'étend de la signature électronique du directeur de thèse, jusqu'à ce que le directeur d'ED propose l'inscription à l'établissement. Une fois que votre dossier est « validé » par l'école doctorale, **vous n'êtes pas encore définitivement inscrit !** Votre dossier d'inscription doit être ensuite étudié par le service de la scolarité de votre établissement de rattachement (inscription **administrative**), c'est-à-dire que vous devez fournir certains justificatifs supplémentaires à l'inscription et vous acquitter d'obligations telles que l'acquittement des droits d'inscription à la Contribution vie étudiante et de campus (CVEC), à moins bien entendu d'en être exonéré.

Pourquoi faut-il s'acquitter de droits d'inscription ?

Les frais d'inscriptions sont définis au niveau national par arrêté. Vous devez les payer pour valider votre inscription dans un établissement d'enseignement supérieur et de recherche. Vous accéderez ensuite à une série de services financés par l'Université (Bibliothèque, formations, etc.).

Le paiement des frais d'inscription peut faire l'objet d'exonération en fonction de votre financement, statut, date de soutenance.

Les Écoles doctorales de Toulouse



AA – Aéronautique, Astronautique
Matricule ADUM : 225



ALLPHA – Art, Lettres, Langues,
Philosophie, Communication
Matricule ADUM : 223



BSB – Biologie, Santé,
Biotechnologies
Matricule ADUM : 89



CLESCO – Comportement,
Langage, Education,
Socialisation, Cognition
Matricule ADUM : 80



ED DSP – Droit et Science Politique
Matricule ADUM : 220



EDSYS – Systèmes
Matricule ADUM : 218



GEET – Génie Electrique
Electronique et
Télécommunications : du système
au nanosystème
Matricule ADUM : 48



MEGEP – Mécanique,
Energétique, Génie civil,
Procédés
Matricule ADUM : 177



EDMITT – Ecole Doctorale
Mathématiques, Informatique
et Télécommunications de
Toulouse
Matricule ADUM : 193



SEVAB – Sciences Ecologiques,
Vétérinaires, Agronomiques et
Bioingenieries
Matricule ADUM : 108



SDM – SCIENCES DE LA MATIERE
Matricule ADUM : 163



SDU2E – Sciences de l'Univers, de
l'Environnement et de l'Espace
Matricule ADUM : 178



TESC – Temps, Espaces,
Sociétés, Cultures
Matricule ADUM : 222



TSE – Toulouse Sciences
Economiques
Matricule ADUM : 221



TSM – Toulouse School of Management.
N'utilise pas ADUM, merci de vous
adresser directement à leurs services

Les Établissement habilités à délivrer le diplôme de doctorat de Toulouse



Université Toulouse 1 Capitole
Matricule ADUM : **245**



Université Toulouse II – Jean Jaurès
Matricule ADUM : **246**



Université Toulouse III – Paul Sabatier
Matricule ADUM : **14**



Institut National des Sciences Appliquées de Toulouse
Matricule ADUM : **241**



Institut National Polytechnique de Toulouse
Matricule ADUM : **65**



Institut Supérieur de l'Aéronautique et de l'Espace
Matricule ADUM : **261**

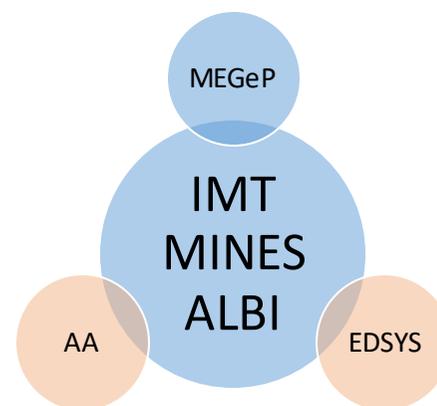
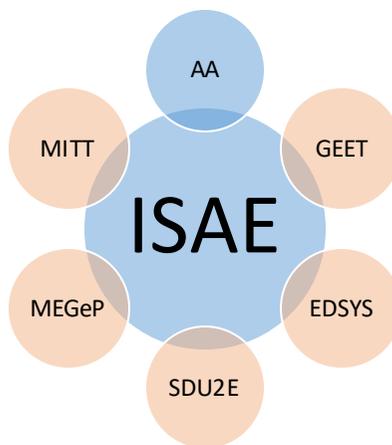
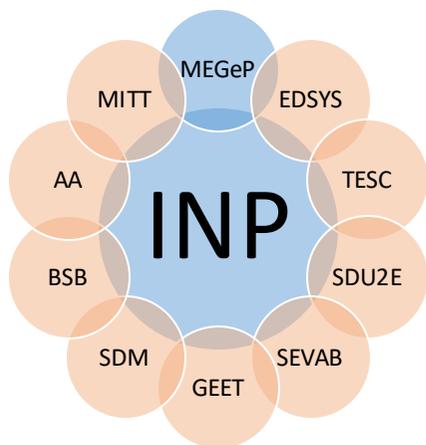
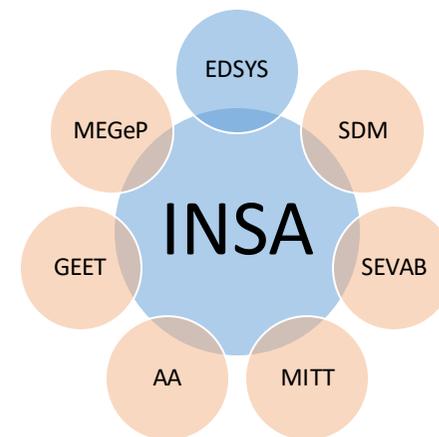
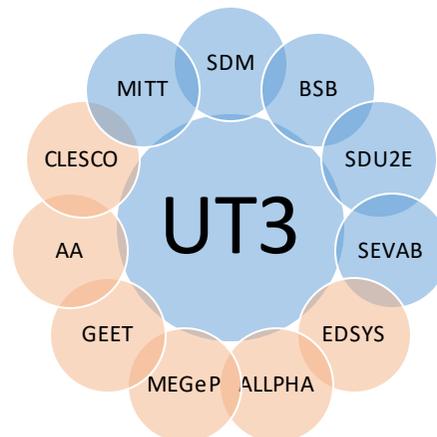
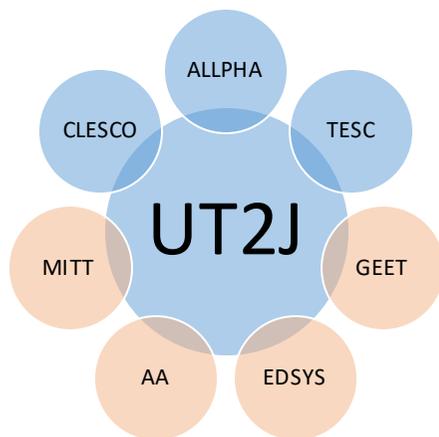
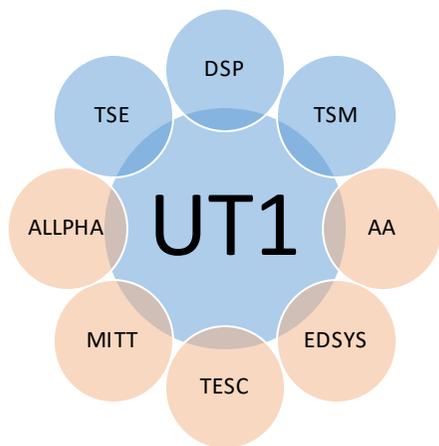


Ecole nationale supérieure des mines d'Albi-Carmaux
Matricule ADUM : **102**

Les différentes combinaisons ED/Établissement possibles

Les ED sont en bleu quand leur établissement support est celui en bleu.

En orangé, ce sont les ED pour lesquels les établissements sont co-accrédités à délivrer le diplôme de doctorat.



Comment s'inscrire en doctorat ?

Les écoles doctorales, les établissements et le collège doctoral de Toulouse, utilisent aujourd'hui le progiciel **ADUM** pour la gestion complète du doctorat : candidatures, inscriptions, réinscriptions, soutenances et formations des doctorants.

➤ **Qu'est-ce qu'ADUM ou Accès Doctorat Unique Mutualisé ?**

ADUM est à l'origine (1999) le projet associatif de jeunes docteurs de Montpellier qui souhaitent créer un annuaire de docteurs et doctorants. Son but initial était la mise en réseau des doctorants et docteurs d'une même école doctorale, véritable passerelle vers l'emploi. L'objectif était également de permettre la valorisation de l'ensemble de la communauté de la recherche et une meilleure visibilité des profils de compétences des diplômés.

ADUM est un système d'information collaboratif de gestion et de communication à destination de tous les acteurs du doctorat :

- Les écoles doctorales
- Les établissements d'enseignement supérieur
- Les collèges doctoraux
- Les unités de recherche
- Les directrices et directeurs de thèse
- Les bibliothèques
- Les doctorantes et doctorants – pouvoir s'inscrire et se réinscrire en doctorat, aux formations
- Les docteurs et docteurs – pour avoir accès à un réseau et pour la recherche d'emploi

Il s'agit d'un outil commun constitué en réseau, qui s'adapte spécifiquement aux besoins de tous ces acteurs et qui permet de mutualiser moyens et informations.

À compter de la rentrée universitaire 2020-2021, les inscriptions et les réinscriptions en doctorat seront complètement dématérialisées. Plus besoin de dossier papier qui devra passer de main en main pour être signé ! La chaîne complète d'inscription/réinscription aura lieu sur ADUM. Par ailleurs, ADUM est bilingue français/anglais, vous pouvez donc choisir la langue dans laquelle vous êtes le plus à l'aise.

Voici la marche à suivre :

Vous devez vous créer un compte personnel sur ADUM, ce compte vous sera utile pendant toute la durée de votre doctorat et même après si vous le souhaitez. Ce compte vous permettra :

- De vous inscrire/réinscrire en doctorat à Toulouse
- De stocker des données décrivant votre parcours en doctorat et d'organiser le suivi de votre travail de recherche
- De consulter la liste des formations proposées et de vous y inscrire

- De disposer d'un portefeuille d'expériences et de compétences dans lequel sont saisis des éléments susceptibles de nourrir un CV
 - D'accéder et recevoir des informations relatives au doctorat telles que : actualités de l'école doctorale, de l'établissement, annonces des soutenances, etc.
- Une fois docteur, vous pouvez conserver votre compte personnel ADUM afin de l'utiliser comme un réseau, des offres d'emploi y sont d'ailleurs publiées.

L'inscription pédagogique :

1. Création du compte ADUM sur <https://doctorat.univ-toulouse.fr/index.pl?site=EDT>

| | |
|--|---|
|  <p>DOCTORAT TOULOUSE</p> <p>FAIRE UN DOCTORAT</p> <hr/> <h2>ESPACE PERSONNEL</h2> <p>Ce site est optimisé pour Google Chrome, Mozilla Firefox et Safari. Merci d'utiliser un de ces navigateurs</p> <p><i>Vous entrez dans une zone réservée</i></p> <p>Votre adresse email :</p> <input type="text"/> <p>Mot de passe :</p> <input type="password"/> <p>SE CONNECTER</p> <p>J'ai oublié mon mot de passe</p> <hr/> <p>CRÉER UN COMPTE</p> <p>CREATE AN ACCOUNT</p> | <p>Vous devez créer un compte ADUM seulement une fois, lors de votre inscription en 1^{ère} année de doctorat. À chaque nouvelle réinscription, il vous suffira de vous connecter à votre compte déjà existant.</p> |
|--|---|

Que voulez-vous faire ?

Je souhaite m'inscrire en ^o année de thèse

Je n'ai pas de compte adum, mais je suis en dernière année de thèse ET je souhaite déclarer ma soutenance de thèse pour le : (date ne dépassant pas les 3 mois)

J'ai soutenu ma thèse le :

Académie

*

Établissement de préparation de la thèse

*

Ecole doctorale

*

Spécialité du doctorat

*

Domaine Scientifique

*

Section CNU

[> CRÉER MON PROFIL](#)

2. Vous devez remplir un certain nombre d'informations obligatoires :

Les informations que vous devez obligatoirement saisir sont marquées d'un astérisque rouge, vous pouvez bien entendu ajouter les informations que vous jugez utiles. Votre inscription se déroule en une série d'étapes successives, que vous devez remplir avec minutie.

The image shows a web interface for a registration process. On the left is a vertical sidebar with several menu items, each with a right-pointing arrow icon: 'Etat civil' (highlighted with a yellow box), 'Coordonnées', 'Déroulement de la scolarité', 'Rattachement administratif', 'Statut et Financement', 'Déroulement Doctorat', 'Langues vivantes', and 'Gestion affichage'. The main content area is titled 'Etat civil' and contains several input fields. The fields are: 'Nom de naissance' (text input, red asterisk), 'Prénom' (text input, red asterisk), 'Troisième prénom' (text input), 'Date de naissance' (date input, red asterisk), 'Pays de naissance' (dropdown menu, red asterisk), 'Ville de naissance' (text input, red asterisk), and 'Nationalité' (dropdown menu, red asterisk). To the right of these fields are three more input fields: 'Nom marital / Nom d'usage' (text input), 'Deuxième prénom' (text input), and 'Prénom d'usage' (text input). A blue information icon is next to the 'Nom marital / Nom d'usage' label. At the bottom right, there is a white box with a black border containing the following text: 'Attention : pour les personnes non-françaises et possédant une double nationalité UE/hors UE, nous vous conseillons de renseigner votre nationalité européenne pour les thèses se déroulant en Zone à régime restrictif (ZRR).'

- Compétences et portfolio
- Je finalise la procédure

Le numéro INE est l'Identifiant National Etudiant unique. Vous trouverez ce N° sur le relevé de notes du baccalauréat français.

Ce numéro sert à authentifier votre identité. Si vous êtes étranger et n'avez jamais étudié en France, un numéro INE vous sera fourni par la scolarité de l'établissement.

ⓘ Catégorie socio-professionnelle du parent 1 *

ⓘ Catégorie socio-professionnelle du parent 2 *

Genre Féminin * Masculin *

Situation de famille *

ⓘ N° INE ou BEA

ⓘ N° carte étudiant

SAUVEGARDER

Une fois qu'une étape est sauvegardée celle-ci apparaît en vert, et vous pouvez passer à l'étape suivante.

Etat civil

Coordonnées

Déroulement de la scolarité

Rattachement administratif

Statut et Financement

Déroulement Doctorat

Langues vivantes

Coordonnées

Téléphone Portable

ⓘ Adresse électronique principale (identifiant de connexion ADUM) *

Adresse électronique secondaire

Site Internet personnel

Identifiant ORCID ⓘ

Identifiant IdHAL ⓘ

Compte LinkedIn

Compte twitter

Compte Researchgate ⓘ

Il est important de renseigner votre numéro de téléphone portable pour faciliter vos échanges avec votre école doctorale et la scolarité.

L'adresse électronique que vous renseignez est votre adresse principale, c'est cette adresse qui vous servira d'identifiant ADUM, et c'est sur cette même adresse que vous recevrez les communications relatives à votre thèse.

Adresse actuelle

Pays *

Code Postal *

Ville *

numéro, voie, rue ... *

Téléphone

Il peut être également pertinent de renseigner une adresse permanente (adresse de parents par exemple), où il sera possible de vous envoyer des communications importantes en cas de déménagement (diplôme par exemple).



- Etat civil
- Coordonnées
- Déroulement de la scolarité**
- Rattachement administratif
- Statut et Financement
- Déroulement Doctorat
- Langues vivantes
- Gestion affichage

Diplôme permettant l'accès en doctorat

Pays *

Ville *

Etablissement *

Type de diplôme *

Libellé, Intitulé, Mention *

Spécialité *

Parcours

Obtenu en *

Note du mémoire Mention

Rang

Il s'agit du diplôme de Master 2 (ou équivalent pour les diplômes obtenus à l'étranger), pour les diplômes français.

Déroulement de la scolarité

Avez-vous l'agrégation ? oui non

Avez-vous un diplôme d'ingénieur ? oui non

Année d'entrée dans l'enseignement supérieur français : 2014 *

Indiquer ci-dessous vos diplômes, du baccalauréat au dernier diplôme obtenu **avant le diplôme permettant l'accès en doctorat.**

Baccalauréat

Vous devez ensuite ajouter tous les diplômes que vous détenez depuis celui du baccalauréat.
Exemples : diplôme d'ingénieur, diplôme de Licence, etc.

n°1
Type de diplôme

Baccalauréat *

Intitulé, Série ou Option

Etablissement

Ville

Pays

Académie *

Département *

Obtention mois Année *

Note

Rang sur

Mention

Etat civil

Coordonnées

Déroulement de la scolarité

Rattachement administratif

Statut et Financement

Déroulement Doctorat

Langues vivantes

Gestion affichage

Compétences et portfolio

Je finalise la procédure

Rattachement administratif

Pour l'Année universitaire 2019-2020 vous vous inscrivez en ^{eme} année de doctorat

Cotutelle internationale de doctorat : * non * oui prévue * oui en cours * oui établie

Date de début du doctorat *

Date d'entrée dans l'établissement *

Situation professionnelle au moment de la 1ère inscription en doctorat

Académie
 *

Établissement de préparation du doctorat
 *

Ecole doctorale
 *

Spécialité du doctorat
 *

Domaine Scientifique
 *

 SAUVEGARDER

Statut et Financement

Statut

Quotité de temps de travail consacrée à la préparation du doctorat (sur la base d'un temps plein) : temps * plein * partiel

Statut :

* rémunération dédiée à la préparation du doctorat

* rémunération non dédiée à la préparation du doctorat

Financement

Type de Financement * ⓘ

Type de contrat de travail *

Employeur *

Origine des fonds *

Financement du * au *

Si vous possédez plusieurs financements, vous devez les renseigner en ajoutant un nouveau financement.

[Ajouter un nouveau financement](#)

[SAUVEGARDER](#)

- Etat civil
- Coordonnées
- Déroulement de la scolarité
- Rattachement administratif
- Statut et Financement
- Déroulement Doctorat**
- Langues vivantes
- Gestion affichage
- Compétences et portfolio
- Je finalise la procédure

Déroulement du doctorat

Attention ! Ces données seront publiées sur internet : <http://www.theses.fr/>

Titre de la Thèse en français

Titre de la Thèse en anglais

Mots clés en français

1 - * 2 - *

3 - * 4 -

5 - 6 -

Mots clés en anglais

1 - * 2 - *

3 - * 4 -

5 - 6 -

Unité de recherche

À l'aide du menu déroulant, vous devez sélectionner votre laboratoire de rattachement pour la thèse.

Equipe

Unité de recherche secondaire Libellé Type N° , url

Vous devez renseigner le nom des personnes qui vont vous encadrer pendant la thèse :

| | |
|--|---|
| <p>Direction de Thèse ⓘ</p> <p>Choisir un directeur ou une directrice de thèse dans la liste ci dessous (HDR obligatoire)</p> <p>* <input type="text" value="Choisissez une valeur"/></p> <p>Quotité de temps en % <input type="text"/></p> <hr/> <p><input type="radio"/> Codirecteur ⓘ</p> <p><input type="text" value="Choisissez une valeur"/></p> <p>Quotité de temps en % <input type="text"/></p> | <p>Le nom du directeur de thèse est disponible dans un menu déroulant il suffit de le sélectionner dans la liste.</p> <p>Concernant le codirecteur, plusieurs solutions :</p> <ul style="list-style-type: none">- Vous le trouvez dans la liste déroulante- Il ne figure pas dans la liste : vous devez rentrer manuellement son nom et prénom en faisant bien attention à l'orthographe <p>Le directeur de thèse et le codirecteur sont responsables de la bonne marche de la thèse vis-à-vis de l'université et de l'ED, ils assurent solidairement le suivi scientifique de la thèse.</p> |
| <p>Collaboration Industrielle <input checked="" type="radio"/> non <input type="radio"/> oui établie <input type="radio"/> oui en cours</p> | <p>Le cas échéant, vous devez sélectionner si votre thèse se fera dans le cadre d'une collaboration industrielle ou non, et si oui, vous devez indiquée si elle est établie ou en cours.</p> <p>La collaboration industrielle crée un cas particulier avec un 3^{ème} codirecteur</p> |
| <p>Motivations à s'engager en thèse et perspectives professionnelles envisagées</p> <div style="border: 1px solid #ccc; height: 150px; width: 100%;"></div> | <p>Dans cet espace il vous faut indiquer quelles sont vos motivations pour faire une thèse, ainsi que les projets professionnels que vous envisagez après la thèse.</p> |

CALENDRIER PREVISIONNEL

Préciser les échéances prévisionnelles des étapes principales du projet doctoral jusqu'à la soutenance, le calendrier est révisable annuellement.

Le calendrier prévisionnel est facultatif, il vous sera permis chaque année, à chaque réinscription de revoir ce calendrier en fonction de l'avancement de votre thèse.

OUVERTURE INTERNATIONALE

Préciser les éléments déjà réalisés ou prévus (selon l'avancement du projet doctoral) qui apporteront une ouverture internationale, mobilité internationale envisagée pendant la thèse en précisant l'objet (terrain d'étude à l'étranger, utilisation d'une plateforme expérimentale, séjour dans une unité de recherche pour acquérir une compétence particulière utile au projet), conférences et colloques internationaux.)

Ces éléments sont facultatifs et propres à chaque thèse, l'ouverture internationale ne concerne pas nécessairement toutes les thèses.

Attention ! Ces données seront publiées sur internet : <http://www.theses.fr/>

Résumé du projet de thèse en français

Résumé du projet de thèse en anglais

Dans ce résumé, vous devez veiller à ne pas divulguer d'information qui soit confidentielle. Ces éléments sont publics et publiés sur thèses.fr, ces informations sont obligatoires, cette publication permet d'avoir une vue sur l'état de la recherche en France et de protéger votre sujet de thèse. De cette façon, personne ne pourra choisir les mêmes éléments que vous pour votre thèse.

En amont de la thèse, consulter thèses.fr vous permet de définir votre projet de thèse en sachant ce qui a déjà été fait ou non.

Pour une meilleure visibilité de votre thèse, ce même résumé doit être fait en anglais.

 SAUVEGARDER

Attention ! Cette étape ne concerne que les doctorants en cotutelle internationale.

Cotutelle internationale de thèse [Établie]

Période de validité de la cotutelle : date de début : date de fin :

Pays de la cotutelle *

Etablissement partenaire de la cotutelle de thèse *

Chef d'établissement : titre + prénom + nom *

Adresse du siège social de l'institution partenaire *

Ville *

Organisation de la cotutelle (descriptif, planning des séjours) *

Etablissement de la soutenance : *

Cotutelle

- Etat civil
- Coordonnées
- Déroulement de la scolarité
- Rattachement administratif
- Statut et Financement
- Déroulement Doctorat
- Collaboration industrielle
- Langues vivantes
- Gestion affichage

-  Cotutelle
- Collaboration industrielle
- Langues vivantes
- Gestion affichage
- Compétences et portfolio
- Je finalise la procédure

Ville *

Organisation de la cotutelle (descriptif, planning des séjours)
 *

Etablissement de la soutenance : *

Propriété intellectuelle et confidentialité

--> Recherche pouvant déboucher sur un titre de propriété intellectuelle oui non

--> Recherche nécessitant une attention particulière à la confidentialité oui non

Service en charge de l'établissement et du suivi de la cotutelle au sein de l'institution partenaire

Nom du service *

Nom de la personne responsable des cotutelles *

Adresse postale *

Email *

 SAUVEGARDER

Attention ! Cette étape ne concerne que les doctorants ayant une collaboration industrielle

Collaboration Industrielle

Société *

Référent :

Nom Prénom

email

Adresse

Code Postal Ville

Pays

Descriptif

Etat civil

Coordonnées

Déroulement de la scolarité

Rattachement administratif

Statut et Financement

Déroulement Doctorat

Collaboration industrielle

Langues vivantes

Gestion affichage

SAUVEGARDER

Etat civil

Coordonnées

Déroulement de la scolarité

Rattachement administratif

Statut et Financement

Déroulement Doctorat

Langues vivantes

Gestion affichage

Compétences et portfolio

Je finalise la procédure

Langues Vivantes

Renseigner Obligatoirement la langue anglaise

Langue Maternelle : *

Autres langues

| | Langue | Niveau |
|----|----------------------|----------------------|
| 1- | <input type="text"/> | <input type="text"/> |
| 2- | <input type="text"/> | <input type="text"/> |
| 3- | <input type="text"/> | <input type="text"/> |

Quel est votre niveau de connaissance en français ?

Expression écrite (Veuillez sélectionner une valeur) ▼

Expression orale (Veuillez sélectionner une valeur) ▼

TOEIC obtenu oui non - Passé le Date Note ▼

TOEFL obtenu oui non - Passé le Date note : ▼

Autre test obtenu oui non

 SAUVEGARDER

- ✓ Etat civil
- ✓ Coordonnées
- ✓ Déroulement de la scolarité
- ✓ Rattachement administratif
- ✓ Statut et Financement
- ✓ Déroulement Doctorat
- ✓ Langues vivantes
- ! Documents à joindre**
- Convention individuelle de formation
- ✓ Gestion affichage
- ✓ Compétences et portfolio
- Je finalise la procédure

Espace de dépôt de fichiers

Ma photo

Déposer ma photo au format JPG

Parcourir... Aucun fichier sélectionné.

Établissement - Dépôt des pièces justificatives nécessaires à votre demande d'inscription

Liste des pièces justificatives

Vous devez rassembler tous les documents en 1 seul document PDF.

Parcourir... Aucun fichier sélectionné.

École Doctorale - Dépôt des pièces justificatives nécessaires à votre demande d'inscription

Liste des pièces justificatives

Vous devez rassembler tous les documents en 1 seul document PDF.

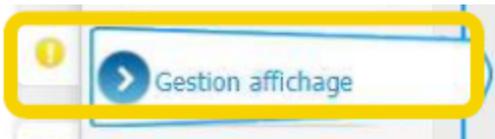
Parcourir... Aucun fichier sélectionné.

Ici, vous devrez déposer deux documents PDF distincts selon une liste précise de documents. Il s'agit des justificatifs nécessaires à votre inscription pédagogique et administrative.

Un PDF sera à destination de votre école doctorale, et un autre PDF sera à destination du service de scolarité. Merci de bien vouloir mettre les documents dans l'ordre indiqué sur la liste.

Si besoin, vous trouverez sur Internet des tutoriels pour générer un PDF unique à partir de plusieurs documents.

SAUVEGARDER



Affichage sur le web

Si vous souhaitez que vos données soient publiées sur internet, par défaut seront affichées le libellé du diplôme permettant l'inscription en thèse ainsi que les éléments relatifs à la thèse. Vous pouvez choisir d'afficher d'autres informations en cochant la case à côté de celles-ci.

Le signalement d'une thèse en préparation ou soutenue est une des bonnes pratiques utiles à la visibilité de la recherche française.

Je souhaite publier les données de ma thèse sur internet conformément au paramétrage ci-dessous (affichage exclusivement sur des sites d'institutions publiques : école doctorale, établissement d'enseignement supérieur de la thèse, theses.fr*, etc.) :

non ▼

Vous pouvez compléter votre profil avec un maximum d'informations sur votre parcours professionnel et vos compétences.

Pour des questions de confidentialité, votre profil ne sera pas visible depuis les moteurs de recherche (Google, Yahoo, etc.). Vous pouvez à tout moment décider de ne plus apparaître sur internet via ce formulaire.

Si vous souhaitez que vos données soient publiées sur internet, elles ne le seront qu'après leur validation par votre école doctorale ou établissement.

Paramétrage de mon profil sur internet

| | |
|---------------------------------|--------------------------|
| Diplôme entrée en thèse | Par défaut |
| THESE | Par défaut |
| Adresse actuelle | <input type="checkbox"/> |
| Adresse Professionnelle | <input type="checkbox"/> |
| Adresse électronique principale | <input type="checkbox"/> |
| Adresse électronique secondaire | <input type="checkbox"/> |
| Site Internet personnel | <input type="checkbox"/> |
| Situation Professionnelle | <input type="checkbox"/> |
| Publications | <input type="checkbox"/> |
| Employabilité | <input type="checkbox"/> |
| Photo | <input type="checkbox"/> |
| CV | <input type="checkbox"/> |

Ici, vous paramétrez vos informations qui seront visibles sur Internet.

**La base theses.fr est alimentée par un transfert automatique des informations relatives aux données concernant votre thèse déclarées lors de votre (ré)inscription dans l'ADUM (nom, prénom, titre de la thèse, école doctorale, spécialité doctorale, unité de recherche, établissement de cotutelle le cas échéant, date de première inscription, mots-clés, résumés). Plus d'informations sur le site de l'ABES (Agence Bibliographique de l'Enseignement Supérieur) : <http://www.abes.fr/Theses/Les-applications/theses.fr>.*





Compétences et Portfolio

Votre profil sera accessible aux recruteurs et à la communauté des chercheurs, pensez à actualiser régulièrement votre profil afin de le maintenir à jour.

Enseignements réalisés (établissement, nombre d'heure)

Etes-vous en recherche d'emploi ? non oui

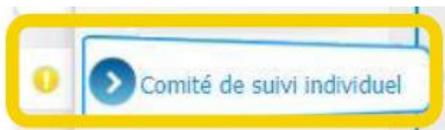
Projet professionnel (prévisionnel, plusieurs choix possibles) *

- enseignant-chercheur, enseignant du supérieur
- chercheur en milieu académique
- chercheur en entreprise, R&D du secteur privé
- pilotage de la recherche et de l'innovation, gestion de projets innovants, pilotage de structures innovantes
- métiers d'accompagnement et de support à la recherche, à l'innovation et à la valorisation, au développement des Spin Off et Start-up innovantes
- expertise, études et conseils dans des organisations, cabinets ou sociétés fournissant des prestations intellectuelles, des expertises scientifiques, prospectives ou stratégiques
- entrepreneur des domaines innovants
- médiation scientifique, communication et journalisme scientifique, édition scientifique, relations internationales
- Autre

Compétences techniques

Centres d'intérêts extra professionnels





Comité de Suivi Individuel

En application de l'Arrêté du 25 mai 2016 fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat.

Article 12

Un comité de suivi individuel du doctorant veille au bon déroulement du cursus en s'appuyant sur la charte du doctorat et la convention de formation. Il évalue, dans un entretien avec le doctorant, les conditions de sa formation. Il formule des recommandations et transmet un rapport de l'entretien au directeur de l'école doctorale, au doctorant et au directeur de thèse. Il veille notamment à prévenir toute forme de conflit, de discrimination ou de harcèlement. Les modalités de composition, d'organisation et de fonctionnement de ce comité sont fixées par le conseil de l'école doctorale. Les membres de ce comité ne participent pas à la direction du travail du doctorant.

Article 11 (extrait) : L'inscription est renouvelée au début de chaque année universitaire par le chef d'établissement, sur proposition du directeur de l'école doctorale, après avis du directeur de thèse et, à partir de l'avis individuel du doctorant.

Information : A partir du 3ème caractère saisi, une recherche est effectuée sur **l'ensemble des personnes présents dans la base**. Patientez quelques instants.
Si le nom de la personne comporte seulement 3 caractères, faites suivre d'un espace, et saisissez la 1ère lettre du prénom.

Nombre minimum obligatoire de membres à déclarer dans le comité : 2

Membre 1

Sélectionnez le nom du membre dans la liste ci-dessous ou sélectionnez 'Autre' si vous ne trouvez pas le nom désiré.

(Veillez sélectionner un... ▼)

Membre 2

Sélectionnez le nom du membre dans la liste ci-dessous ou sélectionnez 'Autre' si vous ne trouvez pas le nom désiré.

(Veillez sélectionner un... ▼)

Membre 3

Sélectionnez le nom du membre dans la liste ci-dessous ou sélectionnez 'Autre' si vous ne trouvez pas le nom désiré.

(Veillez sélectionner un... ▼)

Membre 4

Sélectionnez le nom du membre dans la liste ci-dessous ou sélectionnez 'Autre' si vous ne trouvez pas le nom désiré.

(Veillez sélectionner un... ▼)

Membre 5

Sélectionnez le nom du membre dans la liste ci-dessous ou sélectionnez 'Autre' si vous ne trouvez pas le nom désiré.

(Veillez sélectionner un... ▼)





Convention individuelle de formation

TOUS LES CHAMPS DE CE FORMULAIRE SONT OBLIGATOIRES

PENSEZ À SAUVEGARDER LA PAGE, sinon les données que vous avez entrées ne seront pas enregistrées.

Calendrier du projet de recherche

Préciser les échéances prévisionnelles des étapes principales du projet doctoral jusqu'à la soutenance

- Année 1
- Année 2
- Année 3
- Au-delà éventuellement

Modalités d'encadrement, de suivi de la formation et d'avancement des recherches de la thèse

Préciser :

- les modalités décidées par l'Ecole doctorale pour le comité individuel de formation
- les prérequis spécifiques pour la soutenance (publications, heures ou ECTS de formation...) ou renvoyer à un règlement intérieur ED

Conditions matérielles de réalisation du projet de recherche, le cas échéant, les conditions de sécurité spécifiques

Préciser :

- Moyens et méthodes disponibles dans l'unité de recherche pour mener à bien le projet
- Modalités de financement des missions, des formations, de participation aux congrès...
- Renvoyer au règlement intérieur et de sécurité de l'unité de recherche ou préciser les conditions spécifiques

Modalités d'intégration dans l'unité ou l'équipe de recherche

A compléter : Journée d'accueil, animation scientifique, séminaires, responsabilités collectives confiées au doctorant...

Parcours prévisionnel individuel de formation

A compléter : Liste des formations envisagés en lien avec projet professionnel (qu'elles soient dispensées ou non dans le cadre de l'école doctorale) : formations transversales, scientifiques et techniques...

Objectifs de valorisation des travaux de recherche de la thèse : diffusion, publication et confidentialité, droit à la propriété intellectuelle selon le champ du programme de doctorat.

A préciser :

- Règles de signature des publications de l'unité de recherche
- Modalités de soumission des articles
- Éléments liés à la propriété intellectuelle, à la diffusion ou la confidentialité en lien avec le projet doctoral

SAUVEGARDER

Je finalise la procédure

J'ai terminé la procédure

Les documents nécessaires à votre inscription auprès des services de scolarité seront téléchargeables dès que l'inscription pédagogique aura été effectuée par votre école doctorale.

Vous recevrez un mail pour vous en informer

~~Attention : ne procédez à la finalisation de son dossier qu'après avoir vu le Checklist de l'école doctorale avec son (sa) directeur (trice) de thèse~~

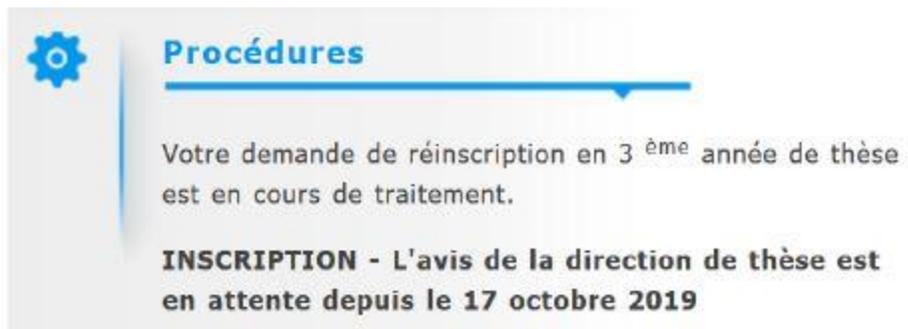
- Je reconnais avoir pris connaissance du contenu de la [charte du doctorat](#) et je m'engage à la respecter. Je m'engage également à respecter et à me tenir informé du cadre réglementaire national et des règles internes de l'université qui me concernent.
- Je certifie que les données relatives à la Convention Individuelle de Formation saisies dans mon dossier ADUM correspondent aux conditions de réalisation de mon projet doctoral. Je m'engage à respecter les termes de ladite Convention Individuelle de Formation.

TRANSMISSION DES DONNÉES POUR INSTRUCTION DU DOSSIER

Attention ! À ce stade, vous ne devez pas considérer que vous êtes inscrit à l'ED ! Un-email est envoyé automatiquement à votre directeur thèse, pour examen. Ensuite, ce sera au tour du directeur de laboratoire de recherche et au directeur de l'école doctorale d'examiner votre demande et de délivrer leur signature électronique sur votre demande d'inscription.

3. Vous avez finalisé votre demande d'inscription pédagogique :

Maintenant, dans votre espace personnel ADUM, vous allez pouvoir suivre l'état d'avancement de votre demande d'inscription, en d'autres termes « où votre dossier se situe ». Vous allez trouver ces informations-ci au fur et à mesure que les différents acteurs donneront leur avis sur votre demande d'inscription :



Procédures

Votre demande de réinscription en 3^{ème} année de thèse est en cours de traitement.

INSCRIPTION - L'avis de la direction de thèse est en attente depuis le 17 octobre 2019

Rencontre en présentiel à l'ED :

Selon votre école doctorale, il est possible qu'une rencontre en présentiel soit obligatoire avant que la direction ne propose votre dossier pour inscription administrative.

Une fois que vous verrez l'indicateur « ED – avis favorable à l'inscription », votre demande d'inscription pédagogique est terminée, cependant vous n'êtes pas encore inscrit en doctorat ! Il vous faut maintenant finaliser votre **inscription administrative** auprès de votre établissement de rattachement.

L'inscription administrative

À ce stade de votre procédure d'inscription, il est nécessaire de faire une distinction entre établissements. Il existe deux types d'établissements : ceux dont la procédure d'inscription et de réinscription se fait intégralement sur ADUM y compris le paiement des droits d'inscription (ISAE, INSA, IMT MINES ALBI), et ceux dont la procédure d'**inscription administrative** ne se fait que partiellement sur le logiciel ADUM (UT1, UT2, UT3, INP). Certains établissements exigeront une rencontre en présentiel.

➤ Pour les établissements ISAE, INSA et IMT MINES ALBI :

Votre demande d'inscription a été acceptée par le directeur de l'Ecole doctorale mais vous n'êtes pas encore inscrit en doctorat. Il faut à présent que votre demande d'inscription soit examinée par le service Scolarité de l'établissement, pour cela, vous devez en effet vous acquitter de certaines obligations.

Vous avez reçu sur votre messagerie personnelle un e-mail vous indiquant qu'il vous faut vous reconnecter à votre espace personnel ADUM afin de vous acquitter de la Contribution vie étudiante et de campus (CVEC).

Cette étape est obligatoire, vous devez obtenir une attestation soit d'acquiescement, soit d'exonération à la CVEC, quelle que soit votre situation vous devez obtenir cette attestation en suivant la démarche à suivre sur le site Internet de la CVEC : <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>

Une fois l'attestation obtenue, il vous faut renseigner ce numéro d'attestation ainsi que déposer le document dans votre espace personnel ADUM :

Contribution Vie Etudiante - Paiement 2019-2020 Numéro : - - **Vérifier...**

Le service de scolarité de votre établissement de rattachement va examiner votre demande d'inscription/réinscription.

Une fois que votre dossier a été jugé conforme par le service de scolarité, c'est au responsable d'établissement que revient la décision finale de vous inscrire, il prononce l'inscription. Vous recevrez alors un e-mail vous informant de cette décision mais également vous invitant à vous acquitter de vos droits d'inscription à partir de votre espace personnel ADUM. Une fois vous être acquitté des droits d'inscription, vous serez officiellement inscrit en doctorat.

Pour obtenir carte étudiante, sticker de renouvellement et certificat de scolarité, merci de vous adresser à votre service Scolarité. Vous trouverez les coordonnées nécessaires dans votre espace personnel ADUM.

➤ Pour les établissements UT1, UT2J et UT3 :

Votre demande d'inscription a été acceptée par le directeur de l'Ecole doctorale mais vous n'êtes pas encore inscrit en doctorat. Il faut à présent que votre demande d'inscription soit examinée par le service Scolarité de l'établissement, pour cela, vous devez en effet vous acquitter de certaines obligations.

Vous avez reçu sur votre messagerie personnelle un e-mail vous indiquant qu'il vous faut vous reconnecter à votre espace personnel ADUM afin de vous acquitter de la Contribution vie étudiante et de campus (CVEC).

Cette étape est obligatoire, vous devez obtenir une attestation soit d'acquiescement, soit d'exonération à la CVEC, quelle que soit votre situation vous devez obtenir cette attestation en suivant la démarche à suivre sur le site Internet de la CVEC : <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>

Une fois l'attestation obtenue, il vous faut renseigner ce numéro d'attestation ainsi que déposer le document dans votre espace personnel ADUM :

Contribution Vie Etudiante - Paiement 2019-2020 Numéro : - - **Vérifier...**

Le service de scolarité de votre établissement de rattachement va examiner votre demande d'inscription/réinscription.

Une fois que votre dossier a été jugé conforme par le service de scolarité, c'est au responsable d'établissement que revient la décision finale de vous inscrire, il prononce l'inscription. Vous recevrez alors un e-mail vous informant de cette décision mais également vous invitant à vous acquiescer de vos droits d'inscription à partir de votre espace personnel ADUM. Une fois vous être acquiescé des droits d'inscription, vous serez officiellement inscrit en doctorat.

Pour les doctorants de l'Université Toulouse I Capitole : vous recevrez un e-mail contenant un lien Internet, vous devez vous y connecter afin de vous acquiescer de vos droits d'inscription.

Pour les doctorants des Universités Toulouse II Jean Jaurès et Toulouse III Paul Sabatier : vous recevrez un e-mail vous invitant à vous adresser à votre Service Scolarité afin de connaître les modalités d'acquiescement des droits d'inscription.

Pour obtenir carte étudiante, sticker de renouvellement et certificat de scolarité, merci de vous adresser à votre service Scolarité. Vous trouverez les coordonnées nécessaires dans votre espace personnel ADUM.

➤ **Pour l'établissement Toulouse INP :**

Votre demande d'inscription a été acceptée par le directeur de l'Ecole doctorale mais vous n'êtes pas encore inscrit en doctorat. Il faut à présent que votre demande d'inscription soit examinée par le service Scolarité de l'établissement, pour cela, vous devez en effet vous acquiescer de certaines obligations.

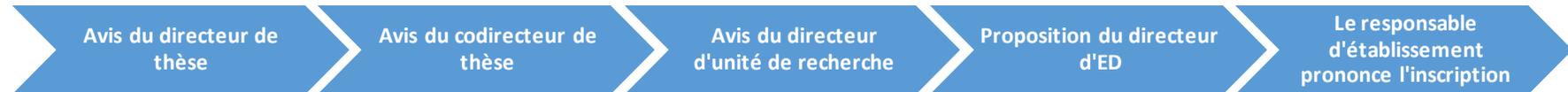
Le service Scolarité de Toulouse INP vous contactera afin de vous indiquer la marche à suivre pour vous acquiescer de la CVEC et des droits d'inscription.

Les réinscriptions en doctorat :

Se réinscrire en doctorat est assez simple, vous procéderez pratiquement de la même manière que pour votre première inscription mais la procédure sera un peu plus simple.

En effet, chaque année vous devrez effectuer votre demande de réinscription en vous connectant sur votre espace personnel ADUM.

Tout comme pour votre première inscription en doctorat, votre réinscription suivra le schéma suivant :



Il vous sera également demandé un certain nombre de documents à fournir par votre Ecole doctorale et par la Scolarité de votre établissement, mais ces documents seront bien moins nombreux que lors de votre première inscription !

Vous devrez également chaque année, vous acquitter de la CVEC et de vos droits d'inscription selon les modalités prévues par votre établissement de rattachement.